



## OBJECTIFS

Être capable de :

- Construire et remplir un questionnaire d'évaluation d'un bien immobilier
- Déterminer et recenser les diagnostics immobiliers à réaliser au moyen du questionnaire dans le but de vendre ou louer le bien
- Rédiger et proposer le devis - Préparer le dossier administratif du client (coordonnées, bien etc.)
- Vérifier les données du bien avec le client
- Effectuer l'état des lieux du bien avec le client (vérification des accès et des modalités d'intervention)
- Signer l'ordre de mission avec le client
- Utiliser les appareils de mesure
- Réaliser le croquis sur un logiciel professionnel
- Réaliser la mission de repérage
- Effectuer et restituer le Bilan diagnostic oral avec le client
- Rédiger des rapports pour chaque diagnostic effectué et d'un bilan global au client en intégrant les recommandations
- Mettre en place des veilles en diagnostics immobiliers
- Réaliser la gestion administrative
- Suivre les validités des certifications
- Analyser le marché actuel du diagnostic immobilier
- Rechercher de nouveaux marchés et clients
- Fidéliser ses apporteurs d'affaire et sa clientèle
- Déterminer des objectifs d'activité professionnelle
- Mettre en place des veilles en diagnostics immobiliers.

### DURÉE

23,00000 jours (soit 161 heures)

### PRIX

3 710 € par participant

Soit 4 452 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

### PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du bâtiment et de l'immobilier
- Chefs d'entreprise souhaitant développer leur activité
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

### PRÉREQUIS

Être titulaire d'un titre de niveau 4

Ou avoir une expérience professionnelle de 1 an dans le secteur du bâtiment

Ou avoir suivi avec succès la formation remise à niveau

« Connaissances du bâtiment »

Ou avoir suivi avec succès la formation conforme aux critères définis par l'arrêté du 1er juillet 2024 pour les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb, termites et de l'arrêté du 20 juillet 2023 pour le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Accessible par VAE (Validation des acquis de l'expérience)

### PÉDAGOGIE

Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

### FORMATEURS

Diagnostiqueurs

### ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



**PROGRAMME**

Diagnostic Electricité : État de l'installation intérieure d'électricité (3 jours)

Diagnostic Gaz : État de l'installation intérieure de gaz (3 jours)

Diagnostic Énergie : Diagnostic de Performance Énergétique (8 jours dont 4 jours de théorie et 4 jours de pratique) (dont 2 jours en distanciel) (En partenariat avec un centre certifié)

Diagnostic Amiante : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente : MPCA (3 jours)

Diagnostic Plomb : Constat des Risques d'Exposition au Plomb (3 jours)

Diagnostic Termites : Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments (3 jours)

Présentation métier (3 heures)

**VALIDATION**

**Titre professionnel de niveau 5 inscrit au RNCP - équivalence BAC + 2**

**Code CPF : 36216**

Formation certifiée conforme à la réglementation par un organisme accrédité COFRAC (Global Certification - OFDTI)

**99%**TAUX DE RÉUSSITE  
AUX EXAMENS  
EN 2021**79%**

TAUX DE PLACEMENT

**4.4/5**TAUX DE SATISFACTION  
ANOTEA

# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.